

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 07: Après Johannesburg

Artikel: L'éphémère comme projet
Autor: Ryter, Marco / Rey, Emmanuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'éphémère comme projet

La réalisation des bâtiments s'inscrit le plus souvent dans un processus conçu sur le long terme, basé sur une durée de vie approchant le siècle. L'édifice se veut symbole de pérennité, que l'acte de bâtir se doit d'exprimer au travers d'une conception esthétique intégrale et d'une maîtrise technique exemplaire. De grands événements culturels ou sportifs offrent parfois l'occasion aux architectes de transgresser quelque peu cette vision pour expérimenter d'autres chemins, où la notion d'utilisation temporaire mêle la question du temps à celle de l'espace. C'est dans cet esprit qu'a été réalisé le projet « expo.sleeper » à Neuchâtel, auberge de jeunesse éphémère dont la durée de vie fut calquée sur celle de l'Exposition nationale.

Créer l'espace à partir d'éléments existants

C'est au cours des discussions faisant suite au concours pour la réalisation de l'extension de l'auberge de jeunesse de Zermatt qu'est né le concept d'*expo.sleeper*¹. Constatant un certain manque de possibilités d'hébergement à bon marché pour les visiteurs d'Expo.02, il a été décidé par les Auberges de jeunesse suisses et le bureau Bauart Architectes de développer conjointement un concept original d'auberge de jeunesse éphémère.

¹ Extension de l'Auberge de jeunesse de Zermatt - Concours 2002, réalisation 2003-2004



Cette intention ayant jailli à seulement six semaines de l'ouverture de l'Exposition nationale, il apparut rapidement que sa concrétisation passait par l'utilisation d'éléments déjà existants. Cette exigence conduisit à l'adoption d'une démarche reposant principalement sur l'installation de wagons de chemin de fer sur des voies désaffectées situées à l'est du plateau de la gare de Neuchâtel. Après l'analyse des divers besoins fonctionnels propres à toute auberge de jeunesse, différents éléments ont été réunis pour constituer le projet définitif (fig. 1 et 2) :

- quatre wagons-couchettes (loués à la Deutsche Bahn) offrant 240 places pour la nuit,
- un wagon de marchandises (loué aux CFF) abritant la réception,
- six containers traditionnels abritant les services annexes (sanitaires, cuisine),
- un plancher intermédiaire, servant d'espace commun (place de jeux, réfectoire, etc.),
- une structure de halle de fête, dont seule la toiture fut posée pour assurer une protection contre la pluie et le soleil,
- un échafaudage recouvert de toile pour créer un portique d'entrée (signalétique).

La démarche concrétise ainsi la notion dite de « précyclage », à savoir l'intégration dès la conception du projet de réflexions portant sur l'utilisation ultérieure des matériaux (après démontage ou démolition du bâtiment). La plupart des éléments utilisés existaient en effet déjà auparavant et sont ensuite retournés à leur fonction usuelle. L'expérience *expo.sleeper* a donc en quelque sorte constitué un intermède dans leur cycle de vie.

Le projet s'est également appuyé sur certaines infrastructures déjà en place, en tirant parti d'équipements liés à l'ancienne vocation artisanale du site. Les raccordements ont ainsi pu se faire de manière simple dans des conduites existantes et la grue surplombant les voies ferroviaires a pu être intégrée dans la signalétique générale de l'auberge de jeunesse (fig. 3, 5 et 8).

Fig. 1 : Représentation initiale du concept expo.sleeper :
image de synthèse, avril 2002

Fig. 2 : Plan de situation, coupe transversale et élévation d'expo.sleeper, avril 2002

Seules les parties en bois, à savoir le plancher entre wagons et l'enceinte côté voies, ont été spécifiquement réalisées pour le projet. Elles ont ensuite été intégralement recyclées, principalement comme panneaux pour des palissades de chantier.

Entre poésie et pragmatisme

La conception et la réalisation du projet ont été fortement rythmées par la notion de temps, qui s'exprime de manière emblématique dans la durée propre à chaque phase : six semaines de préparation (conception et réalisation), six mois d'exploitation et six jours de démontage.

La période de mise sur pied, qui a séparé la première esquisse de l'inauguration, s'est avérée particulièrement stimulante en termes d'expérience conceptuelle. Le concept retenu, auquel s'ajoutaient les exigences liées à l'extrême rapidité imposée par la proximité de l'ouverture de l'Exposition nationale, a en quelque sorte inversé les priorités par rapport à un projet plus classique. Il ne s'agissait pas de concevoir un dispositif sur mesure, en tenant compte de proportions esthétiques idéalement souhaitées ou de caractéristiques techniques spécifiques, mais plus pragmatiquement de trouver pour chaque besoin le dispositif similaire qui exis-

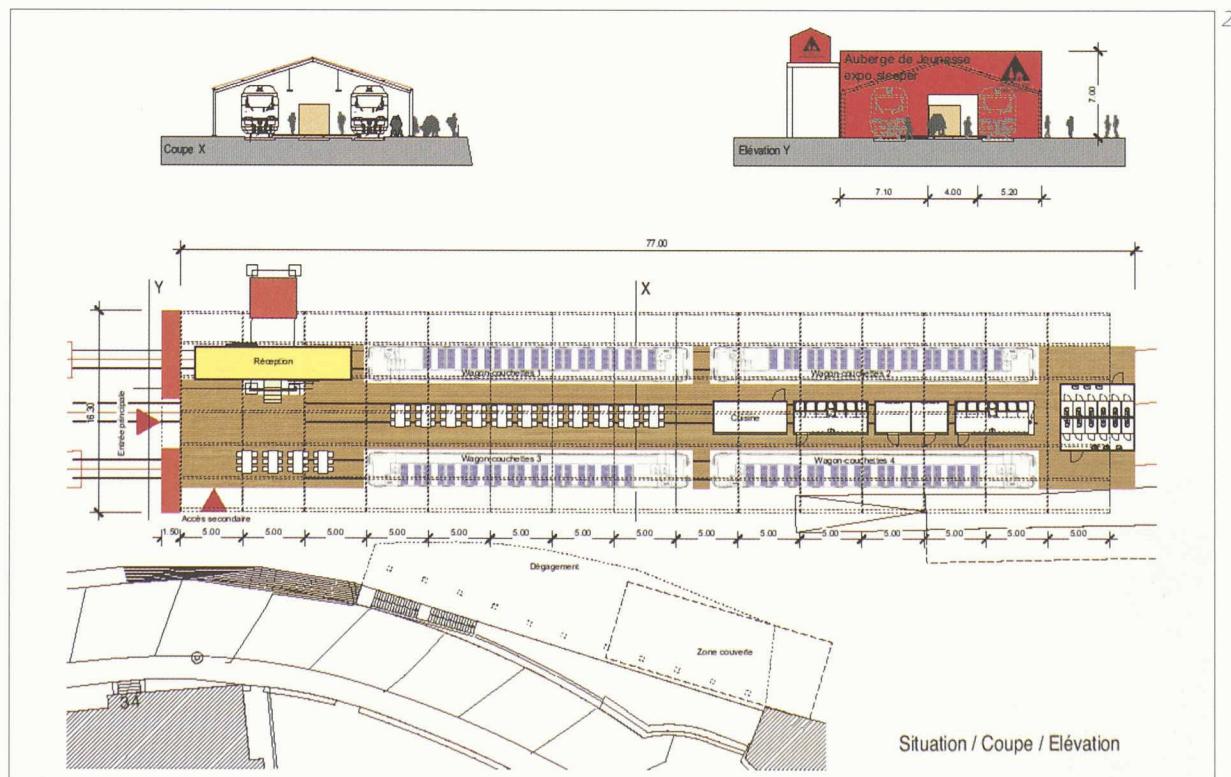
tait déjà, qui se mariait à ceux déjà retenus et qui permettait de maintenir le budget dans le cadre fixé.

Il en a résulté un processus de conception spatiale « à l'état brut », c'est-à-dire basée exclusivement sur une résolution itérative de contraintes. Tout en se limitant à un essentiel avant tout fonctionnel, le projet achevé tend néanmoins à dégager une certaine poétique, faite de simplicité et de surprise. En d'autres termes, si le dispositif spatial proposé ne se voulait pas au départ spécifiquement « architectural », il exprime finalement, de manière dépouillée mais explicite, les enjeux fondamentaux générés quotidiennement par l'architecte, à savoir l'espace, la fonction, la technique, les coûts et les délais².

Un bilan aux multiples facettes

Le bilan de l'opération est globalement très positif, puisque l'expo.sleeper a rencontré un réel succès en termes de fréquentation. Le taux d'occupation a en effet avoisiné les 70 % de la capacité totale, soit environ 25 000 nuitées pen-

² Le bureau Bauart Architectes et les Auberges de jeunesse suisses tiennent à remercier ici l'ensemble des intervenants qui ont contribué à la concrétisation de l'expo.sleeper, en particulier les propriétaires du site, les services municipaux, les bureaux techniques et les entreprises de construction.



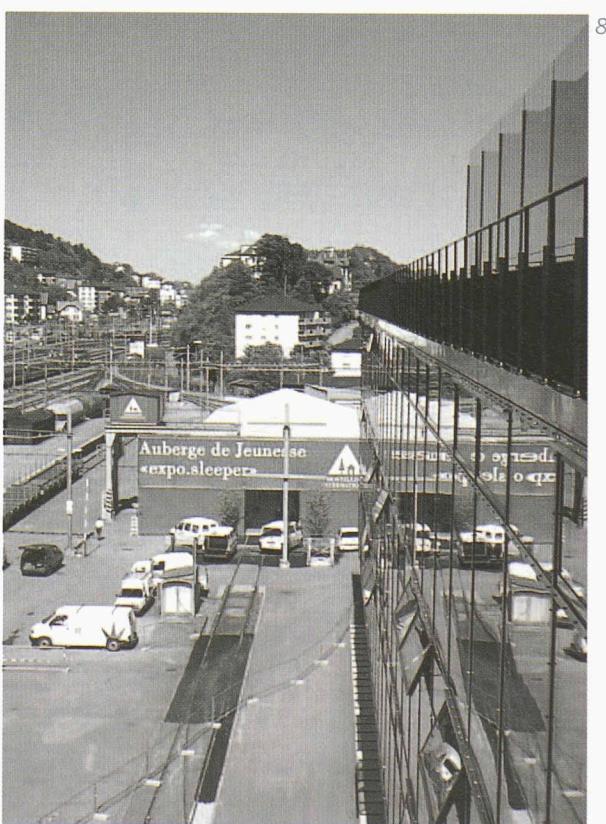
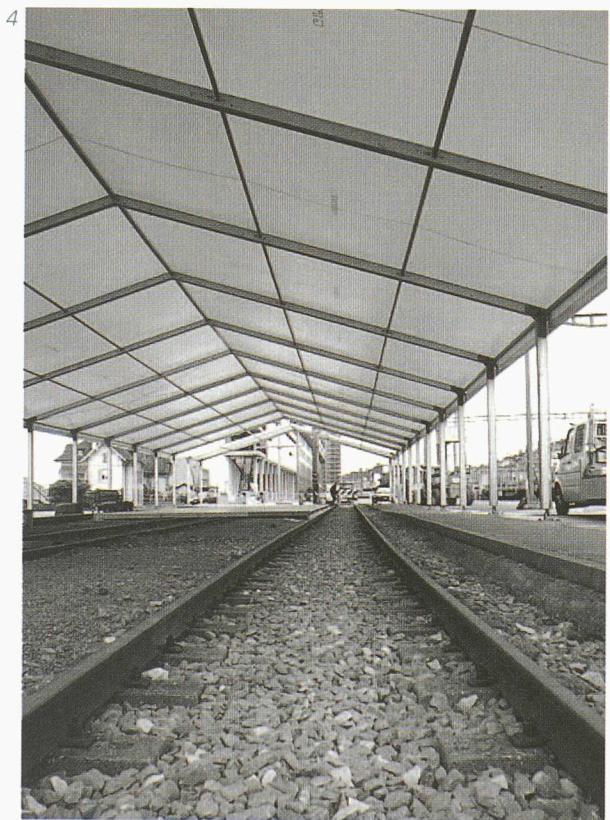


Fig. 3 à 5 : Vues de la construction jusqu'à la mise en service, avril-mai 2002

Fig. 6 à 8 : L'expo.sleeper en service, mai-octobre 2002

Fig. 9 : Démontage dès la fin d'Expo.02, octobre 2002

(Tous des documents et photos illustrant cet article ont été fournis par Bauart Architectes)

dant les six mois d'exploitation. Cette fréquentation a permis d'atteindre un équilibre satisfaisant entre le coût investi et les recettes, tout en maintenant le prix de la nuitée à un niveau particulièrement bas. Le projet a en outre permis de faire connaître les Auberges de jeunesse suisses à un public plus large, pas forcément familiarisé avec l'évolution récente de ce type d'hébergement (accueil de jeunes et de groupes d'étudiants, mais également de familles). Dans ce sens, le projet expo.sleeper a d'ailleurs été salué par une nomination au Prix du tourisme suisse « Milestone 2002 ».

Parallèlement, le projet a également été mis en exergue au niveau environnemental, par l'obtention du label écologique Flying Fish, qui récompense les projets ayant fait preuve de respect envers l'environnement lors de l'Exposition nationale³. Cette distinction souligne que les démarches liées à l'intégration du développement durable dans le processus de projet n'impliquent pas forcément de recourir à des systèmes techniques sophistiqués, mais résident plutôt dans une juste adéquation entre les besoins à couvrir et les moyens mis en œuvre⁴. Relevons que cet aspect est d'ailleurs considéré comme une des pistes d'exploration les plus prometteuses de la construction éphémère⁵.

Symbole d'un site urbain en mutation, dont la vocation est d'accueillir à terme un nouveau quartier⁶, le projet expo.sleeper a enfin permis d'expérimenter une approche basée sur une économie totale de moyens. Au-delà de sa spécificité, elle met en évidence l'intérêt potentiel de développer de tels principes, tant pour d'autres constructions à utilisation temporaire que pour des projets de bâtiments à durée de vie plus importante. L'accélération des changements socioculturels tend en effet à questionner la nature des constructions à venir. Parallèlement à l'amélioration des techniques de rénovation du parc immobilier existant, il apparaît en effet également important de réfléchir à la durée de vie que devraient revêtir les nouvelles constructions. Doivent-elles se baser sur les besoins de la présente génération, c'est-à-dire être opti-

misées sur un horizon économique et environnemental d'environ trente ans ? Doivent-elles, à l'inverse, perpétuer le statut de pérennité du bâtiment, en accentuant la recherche de solutions qui seraient plus flexibles lors de futures rénovations ? Dans l'optique du développement durable, il n'existe sans doute pas de réponse univoque à ce type de questions. L'analyse d'expériences concrètes, à l'instar de certaines manifestations temporaires, semble néanmoins suggérer un réel intérêt à approfondir les réflexions qui lient de manière plus aboutie la notion de temps à celle d'espace⁷.

Marco Ryter, arch. HTL
Emmanuel Rey, arch. dipl. postgrade EPFL/SIA/FSU

Bauart Architectes
Espace de l'Europe 3a, CH - 2002 Neuchâtel
<www.bauart.ch>

L'écolabel FLYING FISH

Une préoccupation : l'environnement

En matière d'énergie et d'environnement, Expo.02 entendait jouer un rôle incitatif et stimulant. Le concept énergétique prévoyait une utilisation rationnelle de l'énergie, avec des efforts durables.

Le poisson volant

FLYING FISH symbolise à la fois l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, les énergies renouvelables et les cycles fermés. La relation entre énergie et nature est exprimée par le slogan qui accompagne le poisson volant : « Notre force : les énergies nature ».



Qu'encourage le FLYING FISH ?

L'écolabel FLYING FISH récompense les projets d'Expo.02 innovateurs et efficaces du point de vue de l'utilisation de l'énergie, qui contribuent à la mise sur pied d'une exposition nationale respectueuse de l'environnement. Il s'agit concrètement des concepteurs et exploitants de pavillons d'exposition, de restaurants ou d'hôtels qui adoptent des technologies économies en matière d'énergie et particulièrement respectueuses de l'environnement. Les critères de l'écolabel FLYING FISH permettent d'évaluer l'organisation du projet, les infrastructures et les modalités d'exploitation des projets sous l'angle de l'efficience en matière d'énergie et de durabilité. La mise en œuvre d'énergies renouvelables est également évaluée.



9

³ EXPO.02, « Flying fish - Notre force : les énergies nature », brochure de présentation, 2002

⁴ EMMANUEL REY : « Architecture et développement durable : de la théorie à la pratique », in « Architecture et écologie, l'art de créer », Neuchâtel, Centre cantonal Info-Energie, documentation du lunch-débat du 22 juin 2001

⁵ T. PEETERS : « Examples from the history of ephemeral construction » in SIA / EPFL : « Vers une architecture éphémère - Réflexions dans le cadre d'Expo.02 », Zurich, Documentation SIA D 0172, 2002

⁶ MARCO RYTER et EMMANUEL REY : « De la friche ferroviaire au développement urbain durable », in TRACÉS N° 24/2002, pp. 14-19

⁷ A noter que le l'association Ecoparc organisera un forum interdisciplinaire consacré à ce thème. Intitulé « Faut-il construire pour 30 ans ? La construction à durée de vie limitée est-elle compatible avec le développement durable ? », il aura lieu le 26 septembre 2003 à Neuchâtel (<www.ecoparc.ch>).